

11 jan 2021 -20:51

## Le Gouvernement fédéral et les entités fédérées approuvent le premier jet du Plan de relance

Le gouvernement fédéral et les entités fédérées sont parvenus à un accord politique sur une première version du Plan de relance et de résilience, et sur la répartition des subsides européens entre les différentes entités du pays. L'accord sera prochainement entériné en Comité de concertation électronique.

Suite à la décision du Comité de Concertation du 23 novembre 2020, un appel à contributions (projets d'investissement et propositions de réforme) avait été lancé par le Secrétaire d'Etat pour la Relance et les Investissements stratégiques, Thomas Dermine, auprès de l'ensemble des gouvernements du pays.

L'ensemble des propositions des différents gouvernements ont été discutées au cours d'un processus de travail inédit et intensif entre les cabinets du Gouvernement fédéral et des entités fédérées. Sur base de ce travail, un premier projet de Plan de relance et de résilience a été rédigé et validé par l'ensemble des parties prenantes. Celui-ci vise à donner un coup accélérateur à l'investissement sur des enjeux aussi critiques que la transition environnementale, le numérique, la mobilité, l'inclusion et la productivité.

« C'est une étape importante de notre stratégie de relance qui vient d'être franchie. Elle démontre que la coopération peut être une réalité de notre pays sur laquelle nous devons construire l'avenir. L'objectif est d'avoir un plan ambitieux qui permette à la Belgique de faire face à des défis majeurs que sont notamment la transition numérique et environnementale et l'inclusion sociale », commente le premier ministre Alexander De Croo. « Sur cette base, nous allons pouvoir soumettre un premier document à la Commission Européenne pour peaufiner les orientations qui sont reprises dans le projet de plan », poursuit le Secrétaire d'Etat à la relance Thomas Dermine.

Ce processus de travail a été mené dans une logique de concertation large, au-delà-même des cercles gouvernementaux. Ainsi, les partenaires sociaux via le Conseil Central de l'Economie (CCE) et les acteurs composant le Conseil fédéral du développement durable (CFDD) ont déjà remis des avis d'initiative. D'autres acteurs de la société civile, notamment des représentants d'associations environnementales et de la jeunesse ont tenu à apporter leur contribution.

Ce 11 janvier, le Gouvernement fédéral et les entités fédérées se sont aussi positionnés sur une allocation budgétaire allouée aux différents gouvernements. Pour rappel, l'enveloppe initiale de 5,15 mia € mais avait été revue à 5,9mia €. Ces montants sont encore susceptibles d'être réévalués jusque 2023 en fonction de l'évolution des paramètres macro-économiques.

« L'objectif final étant d'arriver à un plan dont le coût total estimé se rapproche de l'enveloppe disponible (5,925mia €), il convient d'ici à la remise finale du plan en avril 2021 de finaliser la sélection des projets prioritaires et d'en renforcer la qualité et la cohérence. », insiste le Secrétaire d'Etat.

« La date finale de soumission du plan de relance est commune à tous les Etats membres. La date finale de soumission est fixée à fin avril 2021. Pour respecter ce délai, un premier draft complet doit être introduit au plus tard fin janvier. Sur base de l'accord aujourd'hui, la Belgique devrait être dans les temps par rapport à cet objectif européen important », conclut Thomas Dermine.

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)

Tom Meulenbergs  
Porte-parole  
0473 73 33 12  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)